

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

**Fresh 25**

**EU3021**

Conformément à la directive CE n °. 1907/2006 (n ° 878/2020)

Date de préparation 05-avr.-2013

Date de révision :  
27-août-2024

Numéro de révision: 3.4

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### 1.1. Identificateur de produit

**Nom du produit** Fresh 25  
**UFI:** WT10-S01C-400A-QJ34  
**Contient** Hydroxyde de sodium; Hypochlorite de sodium

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation recommandée** Agents de nettoyage, alcalins  
**Utilisations déconseillées** Réservé aux utilisateurs professionnels.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Contacter le fabricant	Fournisseur
DeLaval N.V. Industriepark-Drongen 10 Gent Belgium Tel. +32 9 280 91 21 Email MSDS.EU@delaval.com	France: DeLaval Omega Parc Bat. 5 3 Bd Jean Moulin - CS40504 78997 Elancourt France Tel: (1) 3081 8002

DeLaval Operations SP. z.o.o ul. Robotnicza 72 53-608 Wrocław Poland Tel: +48 71 782 70 00 Email MSDS.EU@delaval.com	Belgique/Luxembourg: DeLaval N.V. Industriepark-Drongen 10 9031 Gent Belgium Tel. +32 9 280 91 21
---	--

Suisse: DeLaval AG  
Munchrutistrasse 2  
6210 Sursee  
Switzerland  
Tel (41) 926 6611

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

**Numéro d'appel d'urgence**

France:  
(33) 1 4005 4848

Belgique:  
Antipoison Center - Tel - +32 (0) 70 245 245

Luxembourg: par+ 352 8002 5500

Suisse:  
(41) 44 251 51 51 (short number 145)

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

**Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 1. Sous-catégorie B (H314)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1. (H318)
Toxicité aquatique aiguë	Catégorie 1. (H400)
Toxicité aquatique chronique	Catégorie 2. (H411)
Dangers physiques	Corrosif pour les métaux Catégorie 1. (H290)

## 2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément le règlement (CE) n° 1272/2008

### Hazard Pictogram(s)



### Mention d'avertissement

DANGER

### Mentions de danger

H290 - Peut être corrosif pour les métaux  
 H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux  
 H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

### Mentions de danger spécifiques de l'UE

EUH031 - Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique

### Conseils de prudence

P102 - Tenir hors de portée des enfants  
 P273 - Éviter le rejet dans l'environnement  
 P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage  
 P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher  
 P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
 P314 - Consulter un médecin en cas de malaise  
 P501 - Éliminer le contenu/le récipient comme déchet spécial. Le récipient vide doit être éliminé avec les déchets urbains

### Contient

Hydroxyde de sodium; Hypochlorite de sodium

## 2.3. Autres dangers

Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB) ( $\geq 0.1\%$ )

Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT) ( $\geq 0.1\%$ )

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé ( $\geq 0.1\%$ )

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1. Substances

Sans objet

### 3.2. Mélange

Nature chimique de la préparation.

Nom chimique	N° CE	% massique	Classification CLP	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M (aigu)	Facteur M (chronique)	Numéro d'enregistrement REACH
Hypochlorite de sodium 7681-52-9	231-668-3	5 - 10	Met. Corr. 1 (H290) Skin Corr. 1B (H314) B Eye dam. 1 (H318)	EUH031: C $\geq 5\%$	10	-	01-2119488154-34

			Aquatic Acute 1 (H400) B Aquatic Chronic 1 (H410) EUH031				
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	215-185-5	5 - 10	Skin Corr. 1A (H314) Met. Corr. 1 (H290)	Eye Irrit. 2 : 0.5%≤C<2% Skin Corr. 1A : C≥5% Skin Corr. 1B : 2%≤C<5% Skin Irrit. 2 : 0.5%≤C<2%	-	-	01-2119457892-27

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

#### Estimation de la toxicité aiguë

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	CL50 par inhalation
Hypochlorite de sodium 7681-52-9	8910 mg/kg (Rat)	> 10000 mg/kg (Rabbit)	10.5 mg/L (1h) vapor
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	-	1350 mg/kg (Rabbit)	-

Rat (rat) Rabbit (lapin) Vapor ( Vapeurs )

#### Informations supplémentaires

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration ≥ 0.1% (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

## 4. PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours.

<b>Conseils généraux</b>	Consulter immédiatement un médecin. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.
<b>Contact oculaire</b>	Consulter immédiatement un médecin. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Prise en charge médicale recommandée.
<b>Contact avec la peau</b>	Consulter immédiatement un médecin. Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.
<b>Ingestion</b>	Consulter immédiatement un médecin. Transporter à l'écart de toute exposition, maintenir en position couchée. Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air libre. En l'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène. Pas de bouche à bouche. Imposer en cas d'inconscience en position latérale stable. Donner de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle si nécessaire. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
<b>Protection pour les secouristes</b>	Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Effets aigus</b>	Provoque des brûlures.
<b>Effets retardés</b>	Aucun(e) connu(e).
<b>Effets d'une surexposition</b>	Aucun(e) connu(e).

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Notes au médecin</b>	Traiter les symptômes.
-------------------------	------------------------

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Utilisation:; Agent chimique sec, Dioxyde de carbone (CO2), Jet d'eau, Mousse résistant à l'alcool

**Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité**

Aucun(e).

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange****Dangers spécifiques dus au produit chimique**

La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

**5.3. Conseils aux pompiers****Équipements de protection et précautions pour les pompiers**

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Précautions individuelles**

Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent. Utiliser un équipement de protection individuelle.

**Autres informations**

Voir Section 12 pour plus d'informations

**Conseils à destination des secouristes.**

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle. Porter des vêtements de protection individuelle (voir chapitre 8).

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Empêcher le produit de pénétrer les égouts.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Voir Section 12 pour plus d'informations

Équipement de protection individuel, voir section 8

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

**7. MANIPULATION ET STOCKAGE****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Manipulation**

En règle générale, 10 renouvellements complets de l'air par heure sont recommandés sur le lieu de travail. Ne pas mélanger avec des acides. Incompatible avec les agents comburants.

**Remarques générales en matière d'hygiène**

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Pour protéger l'environnement, enlever et laver tout équipement protecteur contaminé avant la réutilisation. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Stockage**

Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Éviter une exposition directe au soleil. Tenir à l'écart des métaux. Corrosif pour les métaux. Stocker dans un bac de rétention. Incompatible avec les bases fortes et les oxydants. Ne pas entreposer près des acides.

**Classe de stockage (Allemagne)**

8A Combustible corrosive substances

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Scénario d'exposition Sans objet  
Autres recommandations Sans objet

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Paramètres de contrôle

Nom chimique	UE	Autriche	Belgique	Bulgarie	Croatie
Hydroxyde de sodium 1310-73-2		STEL: 4 mg/m <sup>3</sup> TWA: 2 mg/m <sup>3</sup>	TWA 2mg/m <sup>3</sup>	TWA: 2.0 mg/m <sup>3</sup>	KGVl: 2 mg/m <sup>3</sup>
Nom chimique	Danemark	Estonie	Finlande	France	Allemagne
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	Ceiling: 2 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 1 mg/m <sup>3</sup> STEL: 2 mg/m <sup>3</sup>	Ceiling: 2 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup>	
Nom chimique	Hongrie	Irlande	Italie	Lettonie	Lituanie
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	ÁK-érték: 1 mg/m <sup>3</sup> CK-érték: 2 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 2 mg/m <sup>3</sup>		AER: 0.5 mg/m <sup>3</sup> (8st.) AER: Aroda ekspozīcijasrobežvērtī bas	Ceiling: 2 mg/m <sup>3</sup>
Nom chimique	Pays-Bas	Norvège	Pologne	Portugal	Espagne
Hydroxyde de sodium 1310-73-2		Ceiling: 2 mg/m <sup>3</sup>	NDSch: 1 mg/m <sup>3</sup> NDS: 0.5 mg/m <sup>3</sup> NDSP - nie okrešlono Metoda oznaczenia:PN-Z-0443 5:2011PiMOŠP 2002, nr 1(59)	Ceiling: 2 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 2 mg/m <sup>3</sup>
Nom chimique	Suède	Suisse	Royaume-Uni	Union européenne	
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	LLV: 1 mg/m <sup>3</sup> STV 2 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 2 mg/m <sup>3</sup> TWA: 2 mg/m <sup>3</sup>			
Polymère acrylique 9003-01-4		STEL: 0.05 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.05 mg/m <sup>3</sup>			

Niveau dérivé sans effet (DNEL)  
Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Aucune information disponible  
Aucune information disponible

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux  
Protection de la peau

lunettes de sécurité avec protections latérales. (EN 166).  
Vêtements à manches longues. Vêtements imperméables.  
Tablier de protection chimique. (type 4, EN 14605).  
Bottes. (EN13832-3 KOR).

Protection des mains

Gants imperméables en caoutchouc butyle PVC Caoutchouc nitrile

Protection respiratoire

Temps de pénétration: 480 min - Épaisseur: 0.5 mm  
(EN371-1/type B JKL)  
En cas de concentrations supérieures aux limites d'exposition, les travailleurs doivent utiliser les respirateurs homologués correspondants. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Avertir les autorités locales s'il est impossible de confiner des déversements significatifs. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Empêcher le produit de pénétrer les égouts.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique

Liquide

Aspect

Jaune clair

Odeur

Légèrement chlorée

Seuil olfactif

Aucune information disponible

Propriété

Valeurs

Point/intervalle de fusion

Aucune donnée disponible

<b>Point/intervalle d'ébullition</b>	Aucune donnée disponible
<b>Limite supérieure d'inflammabilité:</b>	Aucune donnée disponible
<b>Limite supérieure d'explosivité</b>	Aucune donnée disponible
<b>Limite inférieure d'inflammabilité</b>	Aucune donnée disponible
<b>Limite inférieure d'explosivité</b>	Aucune donnée disponible
<b>Point d'éclair</b>	> 60 °C
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Aucune donnée disponible
<b>Température de décomposition</b>	Aucune donnée disponible
<b>pH</b>	12.2 (1%)
<b>Viscosité cinématique</b>	Aucune donnée disponible
<b>Hydrosolubilité</b>	Soluble dans l'eau
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Aucune donnée disponible
<b>Coefficient de partage : n-octanol/eau</b>	Aucune donnée disponible
<b>Pression de vapeur</b>	Aucune donnée disponible
<b>Densité relative</b>	Aucune donnée disponible
<b>Densité de vapeur</b>	Aucune donnée disponible
<b>Caractéristiques des particules</b>	Sans objet

## 9.2. Autres informations

<b>Viscosité</b>	Aucune donnée disponible
<b>Densité de liquide</b>	1.230 g/ml

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique  
Sans objet

**Corrosif pour les métaux** Corrosif pour les métaux

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité  
Aucune information disponible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité** Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

#### **Polymérisation dangereuse**

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation. Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

#### **Possibilité de réactions dangereuses**

aucun dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.4. Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles. Exposition à l'air ou à l'humidité sur des durées prolongées. La combustion produit des émanations très incommodantes et toxiques. En cas d'échauffement, peut dégager des gaz dangereux. Pour éviter toute décomposition thermique, ne pas surchauffer.

### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Incompatible avec les acides et bases fortes, Incompatible avec les agents comburants

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

<b>Toxicité aiguë</b>	
<b>Inhalation</b>	Aucune information disponible.
<b>Contact oculaire</b>	Aucune information disponible.
<b>Contact avec la peau</b>	Aucune information disponible.
<b>Ingestion</b>	OECD 423: Non classé.

DL50 orale > 2000 mg/kg; (OECD 423)

Nom chimique	DL50 orale	DL50 cutanée	CL50 par inhalation
Hypochlorite de sodium	8910 mg/kg (Rat)	> 10000 mg/kg (Rabbit)	> 10,5 mg/L (1h) vapor
Hydroxyde de sodium	-	1350 mg/kg (Rabbit)	-

Rat (rat) Rabbit (lapin) Vapor ( Vapeurs )

<b>Corrosion/irritation cutanée</b>	Corrosif. Provoque de graves brûlures. (OECD 404). Corrosif pour les voies respiratoires.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Corrosif. Provoque de graves lésions des yeux.
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	OECD 406.: Non classé.
<b>Mutagenicité sur les cellules germinales</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Cancérogénicité</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>STOT - exposition unique</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>STOT - exposition répétée</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Danger par aspiration</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## 11.2. Informations sur les autres dangers

### 11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

**Propriétés perturbatrices endocriniennes** Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé ( $\geq 0.1\%$ ).

### 11.2.2. Autres informations

Aucun(e)

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.1. Toxicité

**Effets d'écotoxicité** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Microtox	Daphnie
Hypochlorite de sodium	ErC50 = 0.0365 mg availablechlorine /L (ic) EbC50 = 0.0183 mg availablechlorine /L (ic) Pseudokirchneriellaburtonii (72H)	LC50(96 hours) =0.032 mg TRO/L (mm) (Oncorhynchus tshawytscha)	EC50 = 77.1 mg availablechlorine /L (nc) Activated sludge (3H)	EC50( 48 hours) =0.035 active Cl/L (nc) Ceriodaphnia dubia (48H) 0.033 - 0.044: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static 2.1: 96 h Daphnia magna mg/L EC50
Hydroxyde de sodium		LC 50 (96 h) 45.4 mg/l (Oncorhynchus mykiss)		EC50 (48 hour): 40.4 mg/l (Ceriodaphnia dubia) >100 mg/l (daphnia) (OECD 202)

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Aucune information disponible.

**12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes**

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé ( $\geq 0.1\%$ ).

**12.7. Autres effets néfastes**

Aucun(e) connu(e).

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****13.1. Méthodes de traitement des déchets**

<b>Déchets de résidus / produits non utilisés</b>	Éliminer conformément aux réglementations locales. Ne pas jeter les déchets à l'égout.
<b>Emballages contaminés</b>	Éliminer conformément aux réglementations locales.
<b>No de déchet suivant le CED</b>	Déchets de résidus / produits non utilisés 02 01 08* / Emballages contaminés 15 01 10*
<b>Autres informations</b>	Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****IMDG/IMO**

<b>14.1 N° ONU</b>	1719
<b>14.2 Nom d'expédition</b>	1719 - Liquide alcalin caustique, n.s.a ( Hypochlorite de sodium, Hydroxyde de sodium )
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	8
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	II
<b>14.5 Danger pour l'environnement</b>	Danger pour l'environnement
<b>14.6 Dispositions spéciales</b>	Aucun(e)
<b>14.7 Maritime transport in bulk according to IMO instruments</b>	Aucune information disponible

**ADR/RID**

<b>14.1 N° ONU</b>	1719
<b>14.2 Nom d'expédition</b>	1719 - Liquide alcalin caustique, n.s.a ( Hypochlorite de sodium, Hydroxyde de sodium )
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	8
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	II
<b>14.5 Danger pour l'environnement</b>	Danger pour l'environnement
<b>14.6 Dispositions spéciales</b>	Aucun(e)
<b>Code de classification</b>	80

**IATA/ICAO**

<b>14.1 N° ONU</b>	1719
<b>14.2 Nom d'expédition</b>	1719 - Liquide alcalin caustique, n.s.a ( Hypochlorite de sodium, Hydroxyde de sodium )
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	8
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	II
<b>14.5 Danger pour l'environnement</b>	Danger pour l'environnement
<b>14.6 Dispositions spéciales</b>	Aucun(e)

**15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et**

**d'environnement**

**Déclaration des ingrédients selon la norme 648/2004/CE** Agents de blanchiment chlorés 5 - 15%  
**Classification allemande WGK** Classe dangereuse pour l'environnement aquatique = 2 (auto-classification)

**Législations de l'UE**

Reg.1907/2006 (REACH)

Reg. 878/2020 amending REACH Annex II

Reg.1272/2008 on classification, packaging and labeling of substances and mixtures

Dir. 2000/39/CE (OEL)

Reg. 528/2012 (biocidal products)

Reg. 649/2012/CE (PIC)

Inventaires internationaux

**EINECS/ELINCS**

All components are listed or exempted

Légende

**EINECS/ELINCS** - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune donnée disponible

**16. AUTRES INFORMATIONS****Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3**

H290 - Peut être corrosif pour les métaux

H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

**Légende des abréviations et des acronymes**

Metal corr. : corrosive to metals

Skin corr. : Skin corrosion

Eye Dam. : Eye Damage

Aquatic Acute - Aquatic Acute Toxicity

Aquatic Chronic - Aquatic Chronic Toxicity

**Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

La classification des risques pour la santé humaine, physiques et chimiques et des dangers environnementaux a été dérivée d'une combinaison de méthodes de calcul et, le cas échéant, de données d'essai.

**Principales références de la littérature et sources de données**[www.ChemADVISOR.com/](http://www.ChemADVISOR.com/)**Date de préparation** 05-avr.-2013**Date de révision :** 27-août-2024**Numéro de révision:** 3.4**Remarque sur la révision:****Motif de la révision** Section de mise à jour :

Some REACH registration numbers given in section 3 are for biocidal active substances and substances of medicinal preparations but are provided as additional information.

**Avis de non-responsabilité****Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos**

connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte

Fin de la Fiche de données de sécurité